

Règlement intérieur des animations de la 48e édition des 24h de l'INSA - 12, 13 et 14 mai 2023

Version du 18 janvier 2023

Article 1. Nature du projet

Le Club des 24 heures de l'INSA, désigné par la suite l'**Organisation**, organise le festival des 24h de l'INSA, dont la quarante-huitième édition a lieu les 12, 13 et 14 mai 2023 sur le Campus de Lyon Tech - La Doua, 20 avenue Albert Einstein, 69100 Villeurbanne.

Les animations se déroulent le samedi 1 mai 2023 de 11h00 à 18h00 et le dimanche 14 mai 2023 de 11h00 à 18h00 et de 22h30 à 23h59.

Article 2. Définitions

On entend par **Animation** toute activité culturelle, sportive ou de divertissement encadrée par l'**Organisation**. Toute **Animation** est gratuite.

On entend par **Festivalier** toute personne physique participant à une **Animation**.

Article 3. Acceptation

Les **Festivaliers** reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement et l'avoir accepté.

L'**Organisation** se réserve la possibilité de modifier à tout moment et sans préavis le présent règlement, notamment en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures imposées par les autorités compétentes. En cas de modification, la nouvelle version du règlement sera accessible sur le site internet www.24heures.org/mentions-legales et sur la zone accueillant les **Animations**.

Article 4. Sécurité

Chaque **Animation** possède son propre protocole de sécurité, qui doit être respecté par tout **Festivalier** sous peine de se voir retirer l'accès à l'**Animation**. Le protocole est rappelé par le membre de l'**Organisation** en charge de l'**Animation**.

Les zones accueillant des **Animations** sont soumises à la vidéo-surveillance.

Les **Festivaliers** doivent se soumettre aux instructions et éventuels contrôles des équipes de sûreté et sécurité présentes sur la zone.

L'**Organisation** décline toute responsabilité en cas d'accident du **Festivalier** si celui-ci n'a pas respecté les consignes.

Article 5. Droit à l'image

Les **Festivaliers** sont avertis que leur image est susceptible d'être captée et retransmise en direct ou à posteriori et renoncent de fait à leur droit à l'image sans limite de durée.

Pour toute réclamation, ils peuvent contacter communication@24heures.org.